Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213500580-20251208-DELIB20251208-DE

Commune de LA CHAPELLE CHAUSSEE

Canton de Montauban de Bretagne

Arrondissement de Rennes

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025

Le huit décembre deux mille vingt-cinq à 19h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT MAIRE

Etaient présents : PICHOUX P. – BUAN J-M- DE LA VILLEON L.- JANVIER C. – (adjoints) – GLOAGUEN F. (Conseiller délégué) – Ms ALIX J.L.- SEVIN A. - SIMON L. – Mmes LEMEUX M. - POLET V.

Absents excusés : Mme BROUSSIN E

Absents : Mmes MAURY A. – NOURRISSON I. – M. MOUCHOUX-REBILLARD

Procurations :

Mme BROUSSIN E. a donné procuration a donné procuration à Mme JANVIER C.

Date de la convocation : 01/12/2025

Secrétaire de séance : M. ALIX Jean-Luc

DELIB 20251208
ACTIVITES SORTIR Subvention APRAS pour 2026

Mme DE LA VILLEON, adjointe au maire, rappelle la convention tripartite signée entre la commune, Rennes Métropole et L'APRAS relative à la mise en œuvre du dispositif SORTIR en décembre 2022. Suite à l'inscription de nouveaux bénéficiaires (6 en 2025), l'appel à cotisation pour 2026 s'élève à 240 euros.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte le versement de la subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Pascal PINAULT

MAIRIE 35630 LA CHAPELLE CHAUSSEE